

# AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - P

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/08/2024

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 277,54 ( EUR )  
(D) 207,14 ( EUR )

Date de VL et d'actif géré : 30/08/2024

Code ISIN : (C) FR0010844365  
(D) FR0010750869

Actif géré : 469,13 ( millions EUR )

Devise de référence du compartiment : EUR

Devise de référence de la classe : EUR

Indice de référence : 100% SBF 120

Notation Morningstar "Overall" © : 4 étoiles

Catégorie Morningstar © : FRANCE EQUITY

Nombre de fonds de la catégorie : 237

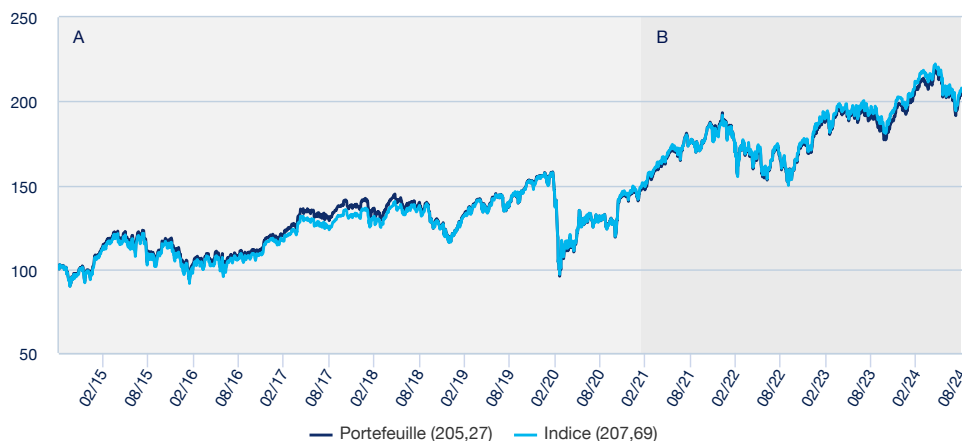
Date de notation : 31/08/2024

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le SBF 120 (dividendes nets réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières françaises, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées euro. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Ainsi, cette gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR

B : A compter du 15/02/2021, le benchmark sera le SBF 120 (dividendes nets réinvestis)

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	31/07/2024	31/05/2024	31/08/2023	31/08/2021	30/08/2019	29/08/2014	20/05/2009
<b>Portefeuille</b>	3,85%	1,07%	-4,37%	6,83%	17,18%	46,08%	105,27%	212,17%
<b>Indice</b>	3,05%	1,18%	-4,44%	6,15%	18,47%	47,56%	107,63%	220,81%
<b>Ecart</b>	0,80%	-0,11%	0,07%	0,67%	-1,29%	-1,48%	-2,36%	-8,64%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Portefeuille</b>	16,71%	-9,69%	29,84%	-6,24%	29,00%	-11,97%	13,64%	7,28%	12,85%	1,48%
<b>Indice</b>	17,97%	-8,24%	28,16%	-5,57%	29,24%	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%	1,73%
<b>Ecart</b>	-1,27%	-1,44%	1,67%	-0,67%	-0,24%	-3,09%	1,95%	-0,39%	1,92%	-0,25%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création de la classe : **20/05/2009**

Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Eligible PEA : **Oui**

Affectation des sommes distribuables :

**(C) Capitalisation**

**(D) Distribution**

Souscription minimum : 1ère / suivantes :

**1 millième part(s)/action(s)**

Limite de réception des ordres :

**Ordres reçus chaque jour J avant 12:25**

Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,10%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**

Commission de surperformance : **Non**

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	12,49%	14,72%	22,15%	19,56%
<b>Volatilité de l'indice</b>	12,61%	14,94%	22,27%	19,64%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTIONS ■



**Lionel Brafman**  
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



**Pierre Navarre**  
Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies



**Isabelle Lafargue**  
Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux Etats-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé.

Les indicateurs économiques ont donné des signes de faiblesse au mois d'août alors que la zone-euro semblait retrouver une dynamique positive au deuxième semestre. Les perspectives du secteur manufacturier continuent, comme aux Etats-Unis, d'être faibles, avec une forte pression exercée par les producteurs chinois sur plusieurs segments industriels (chimie, automobile). L'enquête des directeurs d'achat (HCOB PMI) montre que le secteur manufacturier poursuivait la phase de contraction de l'activité initiée depuis deux ans. Les services surprennent positivement avec un effet bénéfique des Jeux Olympiques en France. Néanmoins, les indicateurs de confiance des consommateurs restent déprimés en particulier en Allemagne. Les dépenses publiques sont par ailleurs contraintes après plusieurs années de déficit budgétaires important. L'inflation en zone-euro se rapproche de l'objectif de la Banque centrale européenne avec une première estimation pour le mois d'août à +2.2% en variation annuelle de l'indice des prix harmonisés, au plus bas depuis trois ans. La baisse des prix de l'énergie et des effets de base expliquent une partie de cette baisse, mais l'inflation cœur retraitée des composantes volatils baissent également. En Allemagne, l'inflation est retombée à 2% et 1.3% en Italie alors qu'elle est restée à 2.2% en France du fait des JO. Ces éléments devraient conforter la BCE à poursuivre les baisses de taux le 12 septembre.

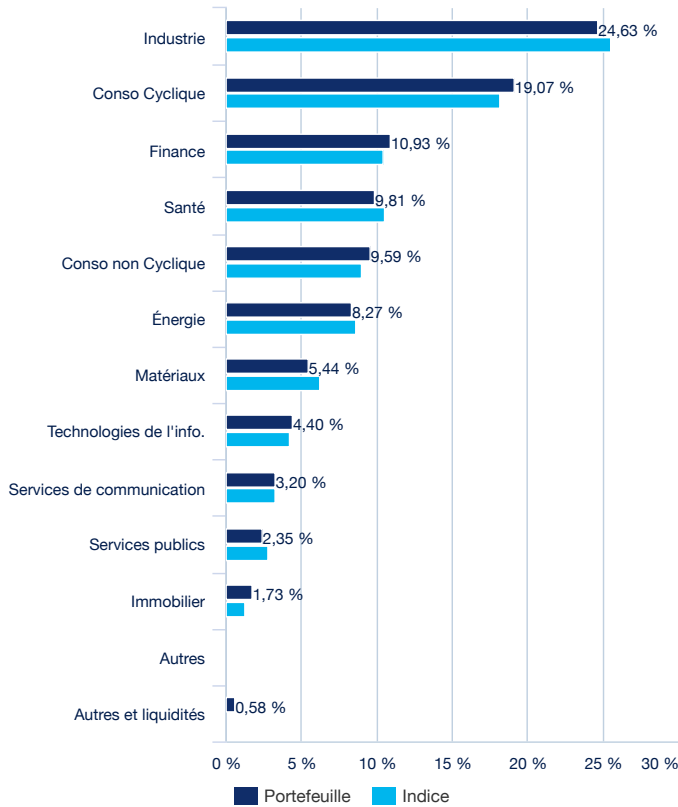
Le scénario de ralentissement marqué de l'économie qui était depuis plusieurs mois écarté par les investisseurs est revenu sur le devant de la scène. Ce changement de narratif, associé à la hausse surprise des taux de la Banque du Japon et la chute du marché japonais, ainsi qu'une dégradation des perspectives de certaines grandes valeurs américaines, ont entraîné une chute brutale des marchés d'action. L'indice MSCI ACWI a perdu plus de 6% en une semaine. Après cette chute initiale importante, les marchés développés ont fortement rebondi, en particulier aux Etats-Unis, où le S&P 500 s'est rapproché des plus hauts de juillet. Cependant, cette reprise a été inégale et on assiste à une rotation vers les valeurs défensives et les cycliques au détriment des valeurs technologiques. En Europe, les marchés ont montré une certaine résilience en terminant le mois dans le vert. L'Eurostoxx 50 a progressé de 2% en août, soutenu par des gains dans les secteurs de la consommation cyclique et de la technologie. Le DAX allemand a enregistré une hausse de 2,3 %. Le CAC40 continue de sous performer les marchés européens. Une hausse moins importante outre-manche avec le FTSE 100 qui grapille seulement de 0,5 %.

La sélection sur le secteur de la consommation discrétionnaire (sous-pondération de Kering et surpondération Hermès) a contribué positivement à la performance relative du mois ; En revanche, La sélection au sein des services aux collectivités (sous-pondération d'Engie) et des financières (surpondération de Worldline) ont contribué négativement à la performance relative sur le mois

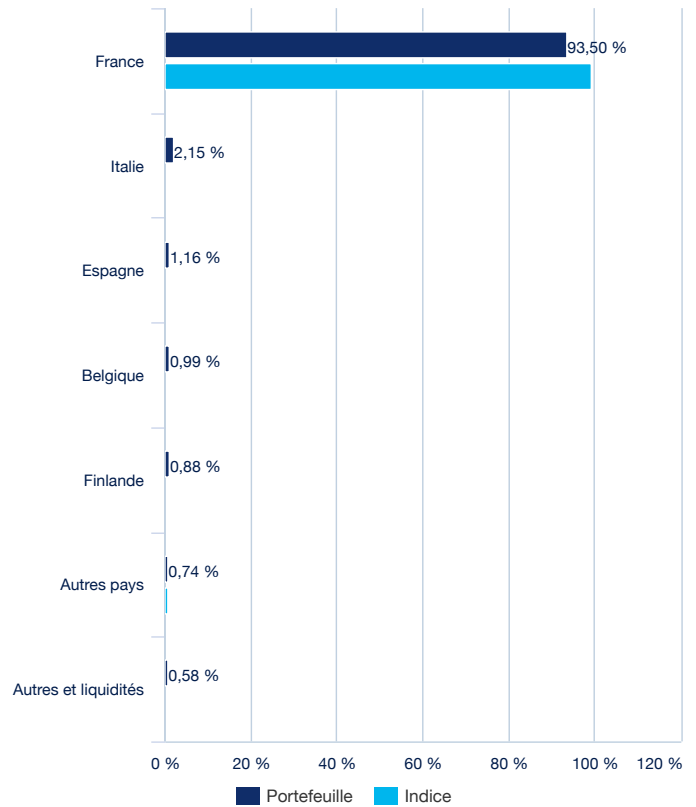
Dans ce contexte, le fonds affiche une performance de +1.12% sur le mois, en ligne avec son indice de référence (+1.18%).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## ACTIONS ■

## Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
SCHNEIDER ELECTRIC SE	7,77%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	7,66%
TOTALENERGIES SE	6,96%
SANOFI SA	6,65%
L OREAL SA	5,31%
SAFRAN SA	4,61%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,56%
AXA SA	3,94%
AIR LIQUIDE SA	3,92%
DANONE SA	3,18%
<b>Total</b>	<b>54,56%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 70

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTIONS ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



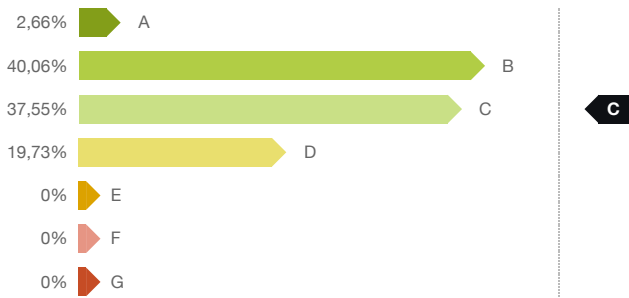
**Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :**

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

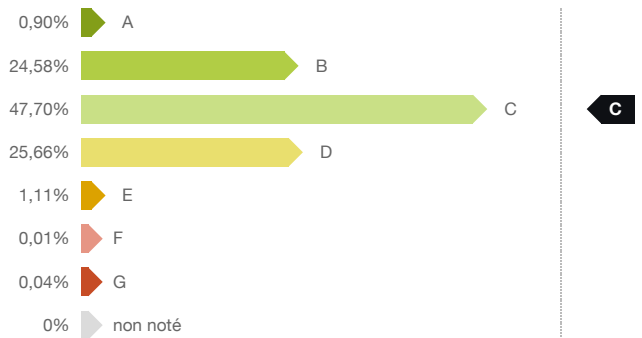
**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	D
Note Globale	C

Indice : 100% SBF 120

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	66
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

**Label ISR**



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTIONS ■

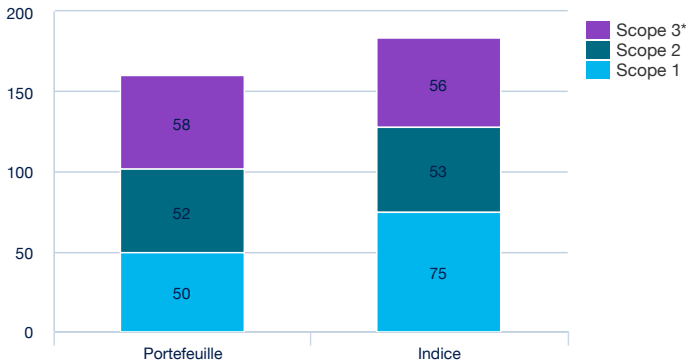
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement<sup>1</sup>

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 160 / 184

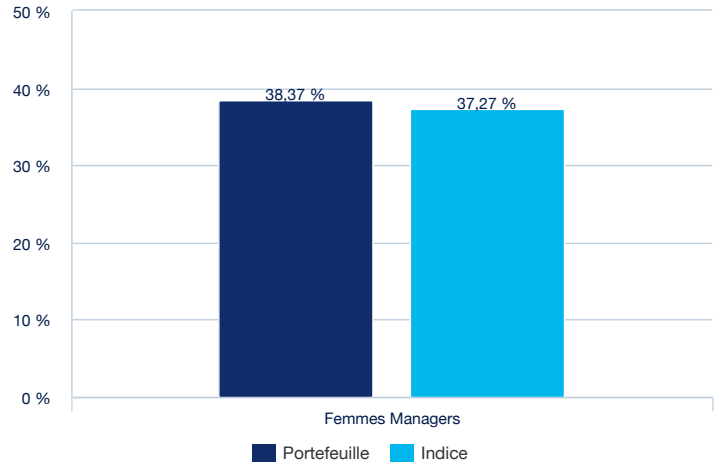


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture : 99,13% (Portefeuille) / 99,82% (Indice)

Social<sup>2</sup>

Mixité des Managers

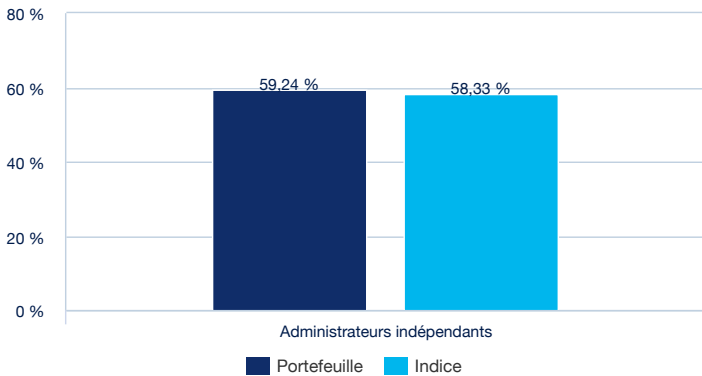


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 95,55% / 98,80%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

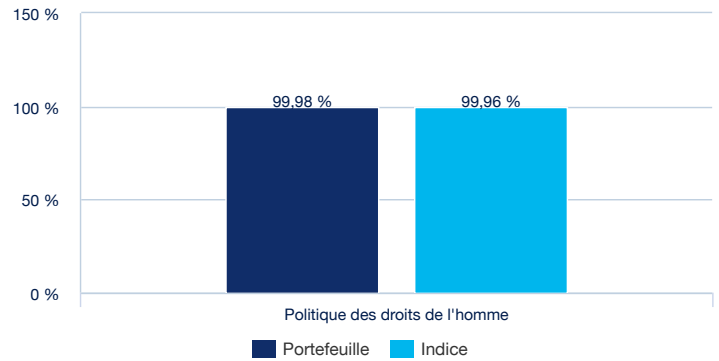


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,05% / 99,90%

Respect des droits Humains<sup>3</sup>

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 99,05% / 99,90%

Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. Fournisseur de données : Refinitiv.